

Données mises à jour		au 17 février 2018	
Altitude	Station et altitude	Som T°C 1er janvier	Moy.
200 - 400 m	CHAMBERY-AIX - 235	226	222
	MONTMELIAN - 264	209	
	ALBERTVILLE - 335	193	
	LAC AIGUEBELETTE - 375	232	
	THONON - 376	252	
400 - 700 m	BONNEVILLE - 450	202	201
	USINENS SA - 452	215	
	MEYTHET - 458	202	
	STE MARIE CUINES - 460	194	
	DOUVAINE SA - 470	239	
	GIEZ - 478	177	
	VERRENS-ARVEY - 530	206	
VIRY - 580	173		
700 - 1000 m	ST MICHEL MAUR - 698	160	138
	EVIAN - 725	148	
	BOURG ST MAURICE - 865	124	
	CHAPELLE ST MAURICE - 970	118	
1000 - 1500 m	CHAMONIX - 1042	60	59
	FECLAZ_SAPC - 1328	67	
	LE GRAND-BORNAND - 1430	52	
	LE TOUR - 1500	58	
+1500 m	COL-DES-SAISIES - 1633	32	23
	MONT ARBOIS - 1833	36	
	VAL D'ISERE JOS - 1850	0	

Le bulletin herbe des Savoie revient pour cette saison 2018 ! Dans ce premier bulletin, nous faisons un rappel sur son contenu ainsi que des points sur la **fertilisation, l'entretien des prairies et la préparation** à la saison de **pâturage**.

Qu'est ce que le bulletin herbe des Savoie ?

C'est un bulletin publié toutes les semaines, permettant de faire passer des messages techniques grâce à deux informations :

- La croissance de l'herbe qui permet de suivre la dynamique de pousse en Savoie et Haute Savoie et ainsi d'être réactif dans les prises de décision (accélération/ralentissement du tour de pâturage, débrayage ou agrandissement des parcelles pâturées). Les 10 exploitations suivies cette année seront présentées dans le prochain bulletin herbe.
- L'avancement des sommes de températures, qui sont le cumul quotidien de la moyenne entre la température minimale et la température maximale, bornée entre 0 et 18°. Il existe deux sommes de températures : une cumulée à partir du 1er janvier qui est uniquement utilisée pour la fertilisation et une cumulée à partir du 1er février qui va permettre de suivre l'avancement des stades de graminées (dans le prochain bulletin).

Pour ceux qui font des apports d'azote avant la première coupe (lisier, purin, engrais azoté), il faut viser les 200°J cumulés à partir du 1er janvier. **C'est globalement le cas pour les exploitations situées en dessous de 700 mètres** (tableau ci-contre).

Ces apports sont à réaliser tant que les conditions de portance sont bonnes. Les prairies les plus précoces, bien exposées et exploitées tôt pourront bénéficier de cet apport d'azote en priorité. Le fractionnement des apports minéraux/organiques permet d'assurer une répartition des apports tout au long de la vie de la plante et de limiter les pertes (lessivage, sécheresse...). C'est pourquoi on recommande un premier apport de 30uN/ha.

Bien raisonner sa fertilisation organique et minérale

Contrairement aux idées reçues, les P et K contenus dans les effluents bovins sont aussi efficaces que ceux contenus dans les engrais minéraux et suffisent la plupart du temps à couvrir les besoins de vos prairies.

Mais pour cela, ils doivent être bien gérés. Pour raisonner au mieux la fertilisation, il faut connaître les besoins de vos prairies et la valeur de vos engrais de ferme. Pour ce dernier point, les outils d'analyse peuvent aider à piloter la fertilisation : analyse lisier/fumier, indice de nutrition PK, analyse de sol.

Ces outils peuvent être remplacés par des références locales (tableau ci-dessous). Pour les besoins de vos prairies, considérer une exportation de **7 unités de P/TMS** et **20 à 30 unités de K/TMS** (selon la part de légumineuses).

(80 analyses faites sur des fermes en 73 et 74)	Lisier bovin moyennement dilué	Fumier bovin (type étable entravée)	Purin bovin dilué
N total (en unité/t)	3.1	4.2	2
<i>Dont NH4</i>	1.1	0.5	1.2
P total (en unité/t)	1.5	2	0.2
K total (en unité/t)	3.7	4.6	4.7
pH moyen	7.4	7.7	7.6

Pour les exploitations en déficit fourrager ou limitées dans la surface accessible au pâturage, l'apport d'un engrais azoté simple permet de compléter les apports organiques et d'obtenir un gain d'environ **15 à 20 kgMS/uN**. Il faudra privilégier des engrais contenant de l'azote rapidement assimilable (forme nitrique et ammoniacale) et les apporter au plus près du démarrage des plantes, c'est-à-dire à 200°J comme dit précédemment.

Pour les prairies qui ne reçoivent pas d'engrais organique, il faut choisir des formules équilibrées en lien avec les besoins de vos prairies. Ainsi, il faut respecter **un facteur 1 unité de P pour 2 voire 3 unité de K** (exemple : 10P/20K). Cela est d'autant plus important que la fertilisation PK est appréciée des légumineuses. La quantité d'azote se raisonne quant à elle en fonction des gains souhaités. Ainsi, si votre stratégie est d'augmenter le rendement des prairies, vous pouvez choisir un engrais ternaire (exemple : 13/10/20). Si vous souhaitez uniquement réaliser une fertilisation PK, un engrais binaire suffira.

Entretien des parcelles en sortie d'hiver

Dans la majorité des cas, les prairies ne nécessitent pas d'entretien particulier en sortie d'hiver. Néanmoins, il existe des cas spécifiques demandant une intervention comme le hersage, le roulage ou dans les cas les plus extrêmes le sursemis.

➤ **Le hersage** trouve un intérêt pour arracher de l'herbe morte qui n'aurait pas été consommée à l'automne. Il permet aussi d'étaler les taupinières pour éviter de les retrouver lors de la fauche. En aucun cas, il ne doit être systématique et dans tous les cas il doit être réalisé avant le démarrage de la végétation. S'il ne peut pas être réalisé dans les temps, il vaut mieux ne pas le faire du tout.

➤ **Le roulage** a un effet positif sur le tallage et permet de rappuyer la terre soulevée par les taupes et les campagnols. Comme pour le hersage, il est à réaliser avant le départ en végétation.

➤ Enfin, **le sursemis** s'applique s'il y a présence de sol nu. Pour favoriser sa réussite, quelques règles sont à respecter. Tout d'abord, vous pouvez envisager un hersage pour favoriser une ouverture du sol. Ensuite, il est primordial de limiter le développement de la végétation en place avant et juste après le sursemis. Pour cela, vous pouvez réaliser un pâturage, une fauche ou un broyage et limiter la fertilisation azotée avant et après le sursemis. Privilégiez des espèces rapide d'installation et agressives : Ray Grass anglais tétraploïde et trèfle blanc pour la pâture, Ray Grass anglais diploïde et trèfle blanc géant (éventuellement un peu de ray grass hybride et trèfle violet) pour la fauche, avec des doses de semis de 15/20kg/ha. Dans tous les cas, pensez bien à rappuyer le sol pour favoriser le contact graine/sol !

**La saison de pâturage n'est pas encore commencée,
Il est encore temps de réfléchir à l'aménagement du parcellaire :**

- Réalisation de chemin facilitant le pâturage
- Installation d'abreuvoirs et d'un réseau d'eau
- Découpage du parcellaire

Bonne semaine !

CONTACT : Guillaume Glémot - 06 13 91 01 25 / Marianne d'Azémar – 07 61 94 04 86
Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc